

Lettre ouverte : LA SURVIE DES PME DEPENS DE VOTRE AIDE

Saint Denis de pile le 04 octobre 2022,

M. Bruno Lemaire Ministre de l'économie, des finances et la souveraineté industrielle et numérique

Me Bérangère Couillard secrétaire d'État du ministère de la Transition écologique

Me Dominique Faure Secrétaire d'état chargée de la ruralité

M. Alain Rousset Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Me. Nathalie Delattre Sénatrice

Me. Laurence Harribey Sénatrice

Me. Florence Lassadre Sénatrice

Me. Monique De Marco Sénatrice

M. Alain. Cazabonne Sénateur

M. Hervé Gillé Sénateur

Me. Edwige Diaz Députée de la 11^{ème} circonscription

M. Florent Boudié Député de la 10^{ème} Circonscription

Me. Hélène Estrade Conseillère Régionale

Me. Véronique Hammerer Conseillère régionale

M. Nicolas Florian Conseiller Régional

Mr Philippe Buisson Président de La Cali

Me. Fonteneau Maire de Saint Denis de Pile

M. Eddie Puyjalon Président du mouvement de la Ruralité

Mr Xavier Bertrand Président de la Région hauts de France

Ce courrier est un appel AU SECOURS, sans votre aide c'est la mort assurée de milliers d'entreprises sur notre territoire et les conséquences qui iront avec.

Je me permets de vous contacter dans le cadre des prix exponentiels de l'électricité, nous sommes une PME de St Denis de Pile avec 16 salariés, entreprise de menuiserie fabriquant bois et pvc, et pose avec 50 ans d'existence.

Aujourd'hui je dois renouveler mon contrat électrique avant le 31 octobre 2022, en 2021 j'avais une dépense de consommation électrique de 8 000,00 €. Avec la nouvelle proposition de mon fournisseur Engie, la facture passera à 59 000.00 € soit 695.69 % d'augmentation ce qui représente 3.32% de mon CA. La proposition d'EDF n'est pas plus viable à 41 466 € soit 461.57% d'augmentation ce qui représente 2.20% de mon CA.

Aujourd'hui les courtiers ne me répondent pas certains fournisseurs ont fermé pour ne pas proposer de contrat aux personnes qui ont un contrat à signer dans ces 2 prochains mois, ils ont la peur justifiée que nous ne puissions assumer une telle augmentation.

Comme vous pouvez le comprendre cette situation ne va pas être viable, je vous contacte donc aujourd'hui en **SOS urgent**, ma contrainte est la date butoir du 31 octobre ou je dois avoir signé un contrat faute de quoi on me coupera sans état d'âme l'électricité, la conséquence à moyen voir court terme est la fermeture assurée 16 salariés au chômage, et peut être des gestes irréversibles. Le paradoxe est que nous avons un carnet de commande rempli pour 2023, mais il vrai qu'aujourd'hui on ne vit plus de son travail. Notre système si protecteur conçu pour palier aux accidents auxquels chacun

peut être confrontés, est aujourd'hui mis à mal par des personnes mal honnêtes qui en profitent qui en abusent. De plus nous sommes dans des discours politiques qui montrent constamment du doigt les entrepreneurs mélangeant tous les genres, nous partons du principe que chaque maillon de la société à son niveau apporte sa richesse et sa contribution si un maillon se brise c'est l'ensemble de la chaîne qui tombe, aujourd'hui n'oublions pas que sans patrons il n'y a aussi plus d'ouvriers, il suffit d'avoir un juste équilibre au regard des risques que chacun prend.

L'action d'une petite PME seule c'est une goutte d'eau dans un océan, la portée de l'action de notre Région, des députés, des Sénateurs, des conseillers régionaux me semble un moyen de nous aider.

Depuis que j'ai reçu la proposition du nouveau tarif, nous cherchons toutes les économies, possible sensibilisation de nos équipes sur les lumières allumées pour rien, modifications de nos horaires, étude du changement des éclairages, trouver des solutions alternatives, nous sommes dans l'éventualité d'une location d'un groupe électrogène, ou achat moins coûteux, une hérésie écologique.

Nous sommes en recherche d'aide pour envisager des solutions en renouvelable, d'ailleurs j'ai un RV en visio avec la CCI de bordeaux pour faire un diagnostic énergétique qui va être une aide mais rien ne sera possible de suite. De plus cela va nécessiter des investissements importants que nous ne pourrons faire avec l'étranglement des mensualités électrique de demain.

Cependant l'urgence est la signature d'un engagement pour 3 ans avant le 31/10/2022 ! Soit plus de 100 398. 00 € à donner à des spéculateurs sans foi ni loi. Faut-il attendre des fermetures des suicides pour que nous entendions parler par le gouvernement des PME que nous sommes. Sans les PME un noyau central de l'économie le chômage va exploser, et la révolte du peuple ne sera pas loin. Certes vendredi j'ai entendu Mr Lemaire parler d'une rencontre avec les distributeurs d'énergie, mais les jours passent et la sentence arrive, car une fois signée impossible de se rétracter au regard des pénalités en cas de rupture anticipé c'est abyssal.

Je compte sur vous pour nous aider il en va de la vie de l'entreprise et donc de 16 salariés qui la compose, et sûrement d'autres qui vont arriver car nous ne sommes pas tous au mêmes dates de renouvellement, nous n'avons pas tous conscience de cet assassinat programmé.

Mes mots sont forts mais ils sont à la hauteur du désarroi dans lequel nous sommes aujourd'hui nous ne voyons aucune issue, vous êtes donc peut être notre seul espoir.

Dans l'attente de votre retour

Cordialement

Lionel et Florence CALLEGARIN

SARL GRATRAUD LAROCHE

MAIL: compta@gratraudlaroche.fr

Tel 05 57 55 51 90- 06 83 82 40 82